

during much of the period. Despite the claim by one of Sandwell's sources that people who settled on the Canadian Shield "had no other choice" (p. 47), there clearly were alternatives, notably going to the United States. Making sense of why a few chose to go to the Shield, whereas most did not, would help in seeing the world as rural people did. That we can see so much about their choices and the lives they made is a high tribute to Sandwell's accomplishment in integrating a very complex body of material.

Douglas McCalla  
*University of Guelph*

SAVARD, Stéphane, et Jérôme BOIVIN (dir.) – *De la représentation à la manifestation. Groupes de pression et enjeux politiques au Québec, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.* Québec, Septentrion, 2014, 448 p.

Au moment d'écrire ces lignes, les juristes de l'État québécois poursuivent leur mouvement de grève lancé le 24 octobre 2016. Alors que leur convention collective est échue depuis le 31 mars 2015, ces juristes ont mis en œuvre un certain nombre d'activités afin de mettre davantage de pression sur le gouvernement de Philippe Couillard et de s'assurer l'appui de l'opinion publique. À ces fins, ils ont diffusé des communiqués de presse auprès des médias d'information et organisé un certain nombre de manifestations, autant de stratégies typiques des groupes de pression, au Québec et ailleurs.

Pour qui s'intéresse un tant soit peu à l'actualité politique québécoise, l'activité des groupes de pression ne saurait passer inaperçue, eux qui se comptent par milliers selon André Bernard (p. 11). Pourtant, à ce jour, les historiens québécois se sont somme toute assez peu intéressés aux groupes de pression, laissant aux politologues le champ libre sur ce terrain. Aussi est-ce afin de combler cette lacune que Stéphane Savard, professeur au Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal, et Jérôme Boivin, candidat au doctorat en histoire à l'Université Laval, ont réuni une quinzaine d'auteurs – issus pour la plupart d'universités québécoises, mais également ontariennes – et leur ont demandé de se pencher sur ce phénomène, en fonction de leurs intérêts de recherche respectifs. Formés tous deux auprès de Martin Pâquet, professeur au Département des sciences historiques de l'Université Laval, qui signe d'ailleurs l'épilogue de cet ouvrage, Savard et Boivin voient dans l'étude des groupes de pression une manière d'accéder à la culture politique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et de mieux la comprendre, au Québec et même au-delà.

Après avoir brossé un tour d'horizon des études sur les groupes d'intérêt et les groupes de pression aux États-Unis et en France en particulier, Boivin et Savard portent leur attention sur le Québec dans un chapitre introductif fort éclairant. D'entrée de jeu, les auteurs distinguent les groupes d'intérêt et les groupes de pression, lesquels, tout complémentaires qu'ils soient, n'en sont pas moins

bien distincts. S'appuyant sur les travaux d'André-J. Bélanger et de Vincent Lemieux, Boivin et Savard considèrent que les groupes d'intérêt «se réfèrent plus globalement à un ordre de préférence ou d'objectifs poursuivis par une organisation» [...] tandis que [les groupes de pression] «insistent, pour [leur] part, sur le moyen employé dans la poursuite de cet intérêt». Autrement dit, «tout groupe de pression est un groupe d'intérêt, mais non l'inverse» (p. 21-22).

Cette distinction faite, les auteurs s'arrêtent, comme l'annonce le sous-titre de ce collectif, à l'activité des groupes de pression. Pour ce faire, Boivin et Savard distinguent trois types de stratégies employées par les groupes de pression : les pressions externes indirectes, les pressions externes directes et la participation institutionnelle aux processus décisionnels. Dans le premier cas, les groupes cherchent à mobiliser l'opinion publique en leur faveur, notamment par l'usage de pétitions ; dans le second, à perturber les activités de la société ou de l'État par l'action d'une grève, par exemple, ou encore à agir directement auprès de l'État par le biais du lobbying ; dans le troisième, à participer à divers mécanismes prévus à cet effet, tels que les commissions d'enquête ou les commissions parlementaires. Avec ces clés de lecture en main, il est dès lors possible pour le lecteur d'appréhender dans toute sa complexité cet objet d'étude qu'est le groupe de pression au Québec.

Cet ouvrage, il importe de le spécifier, n'est pas une synthèse ; il ne prétend pas l'être non plus. Il s'agit au contraire d'une collection d'études de cas qui offrent un panorama kaléidoscopique des groupes de pression au Québec – mais aussi au Canada, plus largement – aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ; il traite aussi des groupes d'intérêt dans certains cas, malgré la distinction établie dans l'introduction. Disons-le d'emblée : il ne sera guère possible dans le cadre de ce compte rendu de faire honneur à la qualité et à la richesse de ces contributions. Ces études de cas, au nombre de 14, couvrent de larges aspects de la vie politique et associative au Québec et au Canada ; dans certains cas, elles portent aussi sur la manière dont l'État et ses institutions traitent ou gèrent ces groupes (la Gendarmerie royale du Canada, par exemple, dans une contribution de Marcel Martel). Ces textes ont été regroupés sous cinq thèmes qui témoignent tout à la fois de la variété et de la diversité de leurs propos : Transport et Environnement, Santé, Francophones – la seule section avec deux textes, les autres en comptant trois –, Minorités ethniques et Socioculturel. Certes, l'ouvrage ne couvre pas tous les angles ou tous les thèmes – diverses questions sociales n'y sont pas abordées ; les groupes de femmes ou les mouvements étudiants non plus, pour ne donner que quelques exemples –, mais il faut reconnaître que tout ne pouvait être couvert ou traité dans le cadre d'un tel collectif. Les choix posés auraient toutefois gagné à être davantage explicités.

Au final, une telle somme de réflexion riche sur une quinzaine de groupes de pression – et de groupes d'intérêt – était la bienvenue. S'il est vrai que dans certains cas l'arrimage au fil conducteur de l'ouvrage ne s'est pas toujours fait sans heurts ou sans difficultés, il n'en reste pas moins que tous ont apporté une contribution on ne peut plus appréciable à l'ouvrage. Comme l'indiquaient eux-mêmes les directeurs de l'ouvrage dans leur chapitre introductif, «une véritable œuvre de synthèse sur l'histoire des groupes de pression au Québec dans une

perspective globale reste à écrire» (p. 37). Il ne reste plus qu'à l'écrire, en effet ; la table est maintenant mise pour ce faire.

Dans le cadre d'un tel ouvrage, pourquoi des historiens ne se pencheraient-ils pas sur leurs propres groupes d'intérêt, leurs propres groupes de pression ? Que l'on pense notamment à la Société historique du Canada, à l'Institut d'histoire de l'Amérique française, à la Fondation Lionel-Groulx ou encore à la Coalition pour l'histoire, laquelle a été fort active auprès des gouvernements québécois ces dernières années, tout particulièrement sur la question de l'enseignement de l'histoire. Dans le cadre de cette (future) synthèse, voilà un chapitre qui intéressera bon nombre d'historiens, à n'en pas douter.

Alexandre Turgeon  
Université d'Ottawa

SCHMITT, Jean-Claude – *Les rythmes au Moyen Âge*. Paris, Gallimard, 2016, 718 p.

Les rythmes sont au cœur des sociétés et des rapports qu'elles entretiennent avec la nature et ses phénomènes. Or les repères, selon Jean-Claude Schmitt, sont dans tous les domaines de la vie sociale, qu'il s'agisse d'un rythme de travail, de course à pied, de jazz ou du passage des ans et des saisons. Mais, si les rythmes « caractérisent respectivement et sans rapport entre elles toutes les facettes et les strates hétérogènes de notre monde » (p. 17), il en allait tout autrement dans la civilisation de l'Occident médiéval, pour laquelle le *rythmus*, sémantiquement proche du langage et de la musique, désignait plutôt l'unité ordonnée et dynamique de la Création.

Mais comment appréhender les rythmes médiévaux, qui peuvent sembler à la fois révolus et insaisissables ? Dans la droite lignée de ses travaux antérieurs, J.-C. Schmitt a suivi les fils conducteurs de l'anthropologie historique et de l'analyse des images. Laissant de côté ce qu'il appelle les rythmes « objectifs » que seraient les courbes des prix et des salaires et autres fluctuations du climat, c'est « à la manière dont les hommes ont vécu et voulu comprendre les rythmes, les définir, les représenter, les mettre en image » (p. 18) que s'est intéressé l'auteur. Plutôt que de tenter une étude systématique et exhaustive des rythmes à l'échelle continentale pendant un peu plus de mille ans – ce qui serait un travail pour le moins colossal –, l'historien y est allé de la présentation d'une suite de dossiers approfondis, appuyés sur un foisonnement de documents textuels et iconographiques, choisis en fonction de leur capacité à permettre de comprendre tel ou tel rythme.

L'ouvrage est thématiquement scindé en six parties, soit autant de jours que la Création racontée par la Genèse (mis à part celui du repos). À l'intérieur de ce plan, la notion de rythmes joue en quelque sorte le rôle d'un moteur dynamisant les structures fondamentales de la société médiévale, réactualisées, mises au jour et transformées par la scansion et la répétition des phénomènes sociaux.